



COMPTE-RENDU DU CCAS DU 22 MARS 2017

Personnes absentes excusées : M. Christophe Rebillard et Mme Florence Sauvage.

I – COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION ET AFFECTATION DE RESULTAT

- Après présentation du compte administratif qui présente un excédent de fonctionnement de 1 184 €, M le Maire ayant donné les informations nécessaires, quitte la salle au moment du vote. Les membres du CCAS approuvent à l'unanimité celui-ci et décident d'affecter ce résultat à la section de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2017.
- Après présentation du compte de gestion, les membres du CCAS l'approuvent à l'unanimité.
- Le conseil délibère pour valider le prix du ticket d'entrée au spectacle organisé le 09/04/2017 qui est de 10 €.

II - AFFAIRE COMMUNE AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL

Organisation du spectacle : La répartition des tâches et le calendrier des préparations sont mis au point pour le spectacle du 09/04/2017.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2017

Personnes absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme BONIN Irène à Mme LETOURNEAU Béatrice
M. GUIMIOT Bernard à M. VALENTIN Martial
M. REBILLARD Christophe à M. GUINOT Thierry

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE REUNION DU 15/02/2017

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal en date du 15/02/2017 est approuvé à l'unanimité.

II – DELIBERATIONS :

- 1) **Extension de mairie** : Le conseil est amené à approuver le projet d'extension de mairie, incluant le coût prévisionnel et les objectifs du projet, afin de compléter le dossier de demande de subvention au titre de la réserve parlementaire. Le conseil approuve le projet à l'unanimité.
- 2) **Contrat Unique d'Insertion (CUI)** : Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement du contrat CUI en voirie et autorise M le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires au recrutement de ce personnel, en réunissant la commission d'embauche courant mai pour une entrée en service au 1^{er} juillet 2017.
- 3) **Participation SYDESL** : La commune, dans le cadre de sa participation financière à l'enfouissement des réseaux, avait demandé au SYDESL de proposer les travaux nécessaires à l'éviction d'un poteau Télécom situé au bas de la RD38 au carrefour avec le chemin des écoles. La municipalité veut ainsi anticiper les futurs travaux de sécurisation prévus à cet endroit en libérant le passage en bout de chemin piétonnier. Le conseil de prononce favorablement à cette modification de participation financière pour un nouveau montant de 5650€, représentant 50% du montant total des travaux.
- 4) **Zonage collectif** : Le conseil est appelé à approuver le projet de révision de zonage collectif à partir de la réponse des services concernés informant que l'enquête environnementale au cas par cas n'est pas nécessaire. Le conseil approuve le projet à l'unanimité. Ce dossier en est désormais au stade de la désignation d'un commissaire enquêteur pour la procédure d'enquête publique.
- 5) **Comptes administratifs 2016**: Les résultats du compte administratif 2016 sont présentés au conseil municipal :
Budget communal : Section de fonctionnement : + 283°729, 23 € ; Section d'investissement : +120°062, 65 €
Budget assainissement : Section d'exploitation : +29°778, 92 € ; Section d'investissement : -20°389, 51 €
M. le Maire quitte la salle au moment du vote, après avoir apporté les explications nécessaires. Le conseil municipal approuve à 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le compte administratif.
- 6) **Comptes de gestion** : Ce document de synthèse, établi par le receveur municipal, rassemble tous les mouvements de compte au titre de l'exercice 2016. Il est en tous points concordant avec le compte administratif 2016. Le conseil municipal par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention, approuve le compte de gestion 2016 du budget communal et le compte de gestion 2016 du budget assainissement.
- 7) **Affectation de résultat** : M. le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit la somme de 247°576,58 € en report à nouveau à la section recette de fonctionnement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention, décide de suivre cette proposition.
Concernant l'affectation de résultat du budget assainissement, sur proposition de M le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention décide d'affecter l'excédent de la section d'exploitation, soit la somme de 29°778, 92 €, à la section d'investissement du budget 2017 pour 20°389,51€, et en report d'excédent à la section d'exploitation du budget 2017 pour 9°389, 41 €.

III - COMPTES-RENDUS DE REUNIONS

- 1) **Commission Affaires Scolaires** : Un compte-rendu du Conseil d'école est présenté par la Commission des Affaires Scolaires, et un point est fait des demandes exprimées. Le vidéoprojecteur donne toute satisfaction et promet des applications intéressantes selon l'équipe éducative.
- 2) **Commission Voirie** : La Commission présente les prévisions budgétaires de réfection de chaussée suite à la réunion de la commission voirie intercommunale ; 4 tonnes d'enrobé à froid seront livrées courant avril. Les voies concernées cette année seront la route de St Christophe et la rue du Piochy.
- 3) **Commission sécurité routière** : La sécurisation en continuité du chemin sécurisé de la RD38 est en attente de retour de devis. Le réaménagement du parking de l'école maternelle est à l'étude et une rencontre avec un responsable de l'Agence Technique Départementale est prévue pour retravailler le projet.
- 4) **Commission Assainissement** : La visite du lit de roseaux proposée aux usagers de la commune s'est bien déroulée et a permis de faire découvrir ou redécouvrir le site ; cela a été aussi l'occasion pour la commune de communiquer sur les consignes à respecter pour les usagers, afin d'éviter un surcoût d'entretien pour les contribuables.

IV - INFORMATIONS DIVERSES :

- 1) **Demandes de subvention** : Les demandes reçues en mairie ont été étudiées, dans le cadre de la volonté du conseil de ne pas augmenter la somme globale actuelle.
- 2) **Bureau de vote** : La tenue du bureau de vote pour les élections à venir est organisée ; nous vous rappelons que pour les élections présidentielles seulement (23/04/2017 et 07/05/2017), le bureau sera clos à 19h au lieu de 18h habituellement, et que les votants devront obligatoirement se munir d'une pièce d'identité.
- 3) **Information de la Communauté de communes Terres de Bresse** : Une offre d'emploi émanant de Terres de Bresse concernant un chauffeur pour le service de Transport à la Demande est présentée ; toute personne intéressée peut contacter la Communauté de communes.

COMPTE-RENDU DU C.C.A.S. DU 12 AVRIL 2017

Personnes absentes excusées : Mme MEUNIER Rose – M. REBILLARD Christophe

I - DELIBERATION :

1) BUDGET CCAS 2017

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale de l'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE, après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, votent le budget primitif de l'exercice 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **6 500 €**.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2017

Personnes absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme BONIN Irène à M. COMMARET Gilles
M. REBILLARD Christophe à Mme LETOURNEAU Béatrice

Personne absente excusée : M. GUINOT Thierry

I - AFFAIRE COMMUNE AVEC LE C.C.A.S.

Le point est fait sur la manifestation spectacle du dimanche 09 avril : des réflexions sont ouvertes sur la manifestation de l'année prochaine ainsi que sur les modalités d'organisation. La cérémonie commémorative du 8 mai sera organisée de la même façon.

II – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE REUNION DU 30/03/2016

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal en date du 30/03/2016 est approuvé à l'unanimité.

III - DELIBERATIONS

1) Vote du budget communal 2017

Monsieur le Maire propose d'adopter le **Budget Primitif de l'exercice 2017** et de fixer les taux d'imposition de la Taxe d'Habitation, des Taxes Foncières sur les propriétés bâties et non bâties et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention accepte les propositions de Monsieur le Maire et adopte le **budget communal primitif 2017** qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit : **1 569 976 €, dont 878 373 € en fonctionnement et 691 603 € en investissement.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention **décide de maintenir les taux des quatre taxes identiques à ceux de l'année 2016** comme suit :

. Taxe d'habitation : 19.32 % - Foncier bâti : 9.29 %

. Foncier non bâti : 43.99 % - . Taux relais de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 22.06 %

2) Vote du budget assainissement 2017

Monsieur le Maire, propose d'adopter le Budget Primitif Assainissement de l'exercice 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention accepte les propositions de Monsieur le Maire et adopte le **budget assainissement 2017** qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit : **131 336 €, dont 72 465 € en exploitation et 58 871 € en investissement.**

3) Vote au chapitre : Le conseil municipal précise que le contrôle des crédits se fera au niveau du chapitre concernant le budget 2017. Le budget investissement est un budget prévisionnel qui sera affiné en séances de commissions.

Madame SAUVAGE Florence quitte la séance à 22h00.

4) SYDESL : Le conseil approuve à l'unanimité la plus-value d'un montant de 300 € HT pour les travaux d'enfouissement du réseau électrique suite à la demande de modification du projet dans le but de supprimer un poteau au bas du futur chemin piétonnier vers le carrefour du chemin des écoles.

5) Avancement de grade : L'avancement de grade de 2^{ème} classe à 1^{ère} classe d'un agent municipal, présenté au conseil, est approuvé à 8 voix pour et 3 contre.

6) Temps de travail : Suite à l'avis favorable de la commission concernée du Centre de Gestion, l'augmentation du temps de travail d'une employée communale est approuvée à l'unanimité par le conseil.

7) Modification du tableau des effectifs : Le tableau de modification étant à redélibérer à chaque modification de grade et de changement de temps de travail, le conseil approuve à 8 voix pour et 3 contre le tableau modifié suite à l'avancement de grade et à l'augmentation du temps de travail d'une employée communale.

8) Missions du centre de Gestion : Le conseil, ayant reçu la nouvelle nomenclature des missions facultatives du Centre de Gestion, approuve à l'unanimité les missions suivantes : la gestion des paies, le service de médecine préventive, à l'identique de l'ancienne convention.

IV – COMPTES-RENDUS DE REUNIONS :

1) Commission Voirie : Les barrières le long de la RD 38 pour finaliser la sécurisation du chemin piétonnier. La commission travaille actuellement avec les services de l'Agence Technique Départementale sur le projet de réaménagement du parking de l'école maternelle.

2) Comité de fleurissement : Le programme des travaux de plantation est présenté et les différentes dates sont fixées.

3) Commission bâtiments : une réunion est programmée le 19 avril avec le cabinet d'architecte pour intégrer les modifications souhaitées par le conseil. Le préfabriqué a été vidé définitivement début avril.

4) AG Syndicat des Bassins Versants : Le délégué de la commune présente un compte-rendu de l'assemblée, la cotisation de notre commune ainsi que les travaux prévus cette année ; un nettoyage d'un cours d'eau ayant été réalisé l'an dernier, notre commune ne demandera pas d'intervention en 2017.

5) SIE : Le délégué présente au conseil le rapport public et consultable en mairie du syndicat ; ce rapport annuel regroupe tous les éléments financiers et les budgets.

V – INFORMATIONS DIVERSES :

1) Personnel communal : Un personnel communal titulaire ayant fait valoir ses droits à la retraite en date du 1^{er} avril, un arrêté de notification de mise à la retraite a été pris.

2) Rencontre avec Mme la Députée : Mme Cécile Untermaier a été reçue à sa demande en mairie le 12 avril ; la discussion a porté sur les besoins et les contraintes de la commune, ainsi que sur les projets à venir.

Tous les quartiers de l'ABERGEMENT en Fête ...des voisins

Notre commune est une entité bien identifiée, avec des quartiers éloignés les uns des autres. Cette distance n'est pas un obstacle, chacun d'entre nous connaît des habitants des Leys, de Villargeaut, de Boulleraud, de Foichot, du Charmois, des Plates, de Faussigny ou du Curtil Bourgneuf et bien sûr du Bourg. Mais connaissons nous aussi bien nos voisins ?

Des quartiers comme Villargeaut, Faussigny et Curtil Bourgneuf ont depuis longtemps mis en place, au mois de Juin, la fête des voisins. L'affluence est forte et le plaisir de se rencontrer évident. Foichot a longtemps connu sa fête des voisins. D'autres secteurs ont à leur tour, instauré la fête des voisins ; le secteur des Leys sud, une partie du secteur de la Route d'Ouroux, le Bourg, la Givacière. Très souvent, la dynamique de l'organisation repose sur un nombre réduit mais très motivé de volontaires.

Nous nous proposons comme relai pour permettre à tous les secteurs de notre commune d'organiser la fête des voisins : meilleur moment de rencontre et grand moment de détente et de plaisir. Souvent, l'organisation concerne uniquement l'aspect matériel (tables, chapiteaux), les participants à la fête apportant chacun de quoi boire et manger et l'ensemble étant mis en commun.

Alors, si l'envie d'organiser la fête des voisins vous titille, prenez contact avec la mairie.

Que vive la fête des voisins partout dans notre commune.

INFORMATIONS DIVERSES

MANIFESTATIONS A VENIR

- **Dimanche 21 mai 2017 : Casse-croûte de Printemps organisé par le Comité des Fêtes**
(bulletin d'inscription à déposer dans l'urne à la boulangerie avant le 10/05/2017)
- **Jeudi 25 mai 2017 : Randonnée pédestre organisée par le Don du Sang**
(2 circuits 6,5 km et 12,3 km – Départ devant salle polyvalente à partir de 08h45).
Renseignements et inscription au 06.27.68.34.63

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 1945

La municipalité invite l'ensemble de la population à la cérémonie lundi 08 mai 2017 :

- 09 h 45 : Rassemblement devant la Mairie
- 09 h 50 : Départ du défilé
- 09 h 55 : Dépôt de gerbes au monument aux morts.

La Fanfare de St Germain du Plain participera à cette cérémonie.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, à la salle polyvalente clôturera cette cérémonie.

REUNION PROJET JUMELAGE

La municipalité et le Comité des fêtes invitent l'ensemble de la population à participer à une réunion concernant un projet de jumelage de la commune
vendredi 19 mai 2017 à 20h00 à la salle polyvalente.

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE * SEPTEMBRE 2017

Maternelle « petite section »

Pour les enfants nés en 2014, une **phase de pré-inscription « administrative »** doit désormais être présentée à Monsieur le Maire (Formulaire à retirer, à compter du 15 avril 2017, au secrétariat de mairie et à compléter ; présenter livret de famille, carnet de vaccination, un justificatif de domicile).

Le Maire délivre ensuite un « certificat d'inscription » à la famille.

La famille, munie du certificat d'inscription du Maire, procède ensuite à la **phase d'inscription « pédagogique »** auprès de la Directrice de l'école.

Date d'inscription auprès de la Directrice de l'Ecole :
lundi 29 mai 2017 de 08h00 à 18h30 dans son bureau.

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE * SEPTEMBRE 2017

Les inscriptions à la restauration scolaire/NAP/Garderie périscolaire et Transports scolaires auront lieu lors de permanences dans les locaux de la cantine :

samedi 13 mai 2017 de 09h00 à 11h30 et
jeudi 18 mai 2017 de 16h15 à 18h15.

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site internet de la commune :

www.abergement-sainte-colombe.fr, onglet « Enfance-Jeunesse/Les Ecoles », le compléter et venir le déposer lors des deux permanences, ou remplir votre dossier mis à votre disposition sur place, muni du carnet de santé ou photocopie des vaccins et d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

OBJETS TROUVES

Suite au banquet des conscrits : un blouson en jean, un pull noir et un gilet noir.
A réclamer au secrétariat de mairie

FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé vendredi 28 avril 2017 ainsi que vendredi 26 mai, lundi 29 mai, mercredi 31 mai et samedi 3 juin 2017.
En cas d'urgence, contacter M. le Maire ou l'un(e) de ses adjoint(e)s.